



BULLETIN ADHÉRENTS N°34 DU 31/08/2023

ASSOCIATION POUR LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Notre 16^{ème} assemblée générale se tiendra le 11 décembre 2023, en distanciel par le logiciel ZOOM, dont le mode d'emploi et le lien sont envoyés par courriel ou courrier ordinaire.

La conscience de ce drame qui nous rassemble depuis tant d'années reste toujours aussi forte dans l'opinion irlandaise, avec de nombreux messages de soutien de la part de personnes ou groupes divers. Il y a consensus dans l'indignation provoquée par cette scandaleuse inertie des autorités irlandaises dans la résolution de l'affaire.

Toutefois, dans nos contacts avec ces soutiens et tous les médias, en Irlande, en France et ailleurs, nous n'omettons jamais de rappeler que le coupable du meurtre est Ian Bailey, tel qu'il fut identifié par la justice française et condamné (in absentia) le 31 mai 2019, à 25 années de réclusion criminelle.

UNE ATTENTE INSUPPORTABLE

A la mi-année 2023, soit plus de 26 ans après le crime atroce perpétré sur Sophie, force est de constater que l'assassin de Sophie court toujours en liberté en Irlande, malgré un jugement de la cour d'assises de Paris l'identifiant et le condamnant à 25 ans de prison. Le Mandat d'Arrêt Européen (MAE) prononcé alors contre Ian BAILEY par la justice française n'a pas été exécuté par l'Irlande, contrairement à ses engagements de coopération judiciaire et de compréhension mutuelle entre deux pays membres de l'Union Européenne. Si la vérité a bien été dite lors du procès en assises à Paris en mai 2019, les parents de Sophie, le fils de Sophie, attendent toujours justice pour ce qui est arrivé à leur fille, à sa mère, la nuit du 23 décembre 1996.

Un an après les déclarations tonitruantes de Micheál Martin, chef du gouvernement irlandais (« Tánaiste ») : « ...*C'est une tâche terrible sur un pays que ce genre d'événement...* » et après le souhait du président de la république français, Emmanuel Macron, d'améliorer la coopération judiciaire européenne émis le 26 août 2021 à Dublin devant le même premier ministre irlandais « ...*la confiance mutuelle sera la clé de voûte de la construction d'une Europe de la justice. C'est cette confiance mutuelle entre nos juridictions qui doit nous conduire à trouver un chemin sur cette affaire criminelle, ...* », rien de vraiment concret n'a été produit ni rendu public par les autorités irlandaises ni par la commission européenne.

- Certes, les enquêtes irlandaises ont été relancées et reprises à zéro à la fois par la police « régulière » irlandaise de Bantry dans le comté de Cork, et par une équipe d'experts chargée de réétudier les affaires graves non élucidées (« serious crime review team »), mais leurs résultats sont toujours en attente ...
- Certes, le 13 juillet de cette année, un député irlandais, Michael Collins, a interpellé Micheál Martin en lui demandant expressément d'intervenir auprès de la Garda, afin d'accélérer l'enquête et amener le meurtrier, tranquille à l'extérieur et en liberté, devant la justice de son pays et mener jusqu'à son terme ce cas triste et tragique. M. Martin répond : « ... *le gouvernement ne peut pas intervenir auprès de la Garda Síochána dans le cadre de l'examen du cold case en cours. Il serait inapproprié que le gouvernement s'implique dans une enquête criminelle. Il s'agit d'une question opérationnelle pour la Garda Síochána et telle doit être notre position.* »
- Certes, les discours officiels sont toujours compatissants pour la famille, et le soutien de nos amis irlandais ne nous manque pas, mais sont-ils suffisants pour faire bouger la machine judiciaire irlandaise et lui faire aboutir à un résultat ?

• Certes, en octobre 2021, une procédure a été engagée contre l'Irlande pour non-respect des délais d'exécution des Mandats d'Arrêtes Européens (MAE) et intégration incorrecte dans le droit irlandais des exigences de la directive de 2002 concernant les MAE, mais cette procédure est confidentielle, les délais sont dépassés une fois de plus et rien ne filtre malgré les efforts de nos avocats,

Dans ce temps figé d'attente et d'absence de résultats, l'ASSOPH ne cesse de se montrer présente, d'interpeller les autorités, de rencontrer avec nos avocats James MacGuill (à Dublin) et Michael O'Kane (à Londres), des responsables de la Garda et de la «serious crime review team», en les assistant dans leur enquête, mais aussi en entretenant des relations étroites avec nos soutiens irlandais, nombreux et motivés.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE SE TIENDRA LE 11 DECEMBRE 2023

Pour toutes ces raisons, l'ASSOPH poursuit son combat pour la vérité et la justice sur l'assassinat de SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL le 23 décembre 1996.

Elle organisera son assemblée générale annuelle le 11 décembre 2023 afin de valider les actions et les bilans moral et financier de l'année ainsi que les orientations 2024. Le Conseil d'administration sera renouvelé à cette occasion pour les mettre en œuvre.

Cette assemblée générale se tiendra comme les précédentes « en distanciel ». La convocation comportant l'ordre du jour ainsi qu'un imprimé de procuration seront communiqués dès le mois d'octobre.

APPEL A COTISATION ET DONNS EVENTUELS

Le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé ! L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir l'extradition de Ian BAILEY et obtenir de l'Irlande soit qu'elle condamne elle-même Ian BAILEY, soit qu'elle respecte enfin ses obligations internationales en matière d'extradition.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie il est encore temps de vous acquitter de votre cotisation 2023 et éventuellement effectuer un don.

Nom :Prénom :Tel : (..).....email @.....

Adresse :

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :€

Date : Signature :

Chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » à envoyer, avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à ASSOPH
75 Boulevard de CHARONNE – 75011 – PARIS Chez Madame MARIE-CLAIRE GAZEAU contact
;assoph0793@orange.fr site : www.assoph0793.org

IMPORTANT

• De plus il est maintenant possible de régler sa cotisation annuelle de 30 euros et/ou effectuer un don via le site HelloAsso, <https://www.helloasso.com/>.

Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophietoscan-du-plantier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>

(ATTENTION : La préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)

• Il est également possible d'effectuer un virement sur le compte de la Banque Postale, avec les données suivantes :
Titulaire du compte : ASS PR LA VERITE SUR ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER

IBAN : FR4620041000015369502W02085

BIC : PSSTFRPPPAR